

Interview de Catherine Lalumière: le fonctionnement de la diplomatie française en matière de politique européenne (Paris, 17 mai 2006)

Source: Interview de Catherine Lalumière / CATHERINE LALUMIÈRE, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 17.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:14:27, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_catherine_lalumiere_le_fonctionnement_de_la_diplomatie_francaise_en_matiere_de_politique_europeenne_paris_17_mai_2006-fr-f74505c0-4777-45ee-boab-ec9060e6669c9.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Catherine Lalumière: le fonctionnement de la diplomatie française en matière de politique européenne (Paris, 17 mai 2006)

[Étienne Deschamps] Madame Lalumière, je voulais vous interroger sur la manière dont fonctionne la diplomatie française en matière de politique européenne. Vous nous l'avez dit, le président Mitterrand, en tant que président de la République, fixe le cap, fixe les grands objectifs. Le ministre des Affaires étrangères est bien sûr compétent puisqu'il s'agit de politique extérieure; le secrétariat d'État aux Affaires européennes a lui aussi, bien évidemment, son mot à dire. Comment s'organisent, d'une part la prise de décisions, et d'autre part, en cours de négociations, la défense de cette position commune de la France?

[Catherine Lalumière] Oui, le témoignage que je peux apporter est quand même très connoté. C'est l'expérience que j'ai eue, personnellement, à un moment donné et sous la présidence de François Mitterrand. Ce que je dis n'est pas forcément valable aujourd'hui. Parce que l'équation personnelle des individus concernés joue. Alors effectivement, souvent ça paraît un peu mystérieux ce millefeuille institutionnel – qui fait quoi, comment est-ce que ça s'harmonise, etc., etc. Bon, moi ce que j'ai vécu dans le domaine européen à l'époque de 1984, 1985, 1986: à la tête, un président qui s'occupe énormément des questions européennes et qui a des idées très claires. Donc, on a vraiment un patron qui n'est pas contesté et qui est prêt à intervenir à tout moment, donc c'est très confortable, et je répète toujours ça, c'est très confortable quand on est ensuite dans les échelons inférieurs, d'avoir au sommet quelqu'un qui a les idées claires, de la volonté, qui montre le cap. Alors évidemment, si survenait un véritable conflit, et bien celui qui est en dessous, il n'a qu'une chose à faire, c'est à démissionner.

Mais en fait ça n'a pas été le cas, j'étais au contraire très contente des orientations qui étaient données au sommet. Donc c'est clair: un patron, il n'y en a pas trente-six. Le Premier ministre, à l'époque, n'intervient pas beaucoup – c'est vraiment l'Élysée. Ensuite, le ministre des Affaires étrangères: alors, non seulement à l'époque les Affaires européennes ne sont pas autonomisées par rapport aux Affaires étrangères, ça fait encore partie des Affaires étrangères, mais le nouveau ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas, s'est occupé précédemment des Affaires européennes, donc je devais en tenir compte. À l'évidence, c'est lui qui avait lancé toute une série de choses, par exemple la négociation pour l'entrée de l'Espagne et du Portugal. Bon, donc si j'étais arrivée comme secrétaire d'État avec l'idée que j'allais m'émanciper par rapport au ministre, franchement c'était absurde. Et là encore, s'il y avait eu vraiment un conflit de fond, j'avais une solution, c'était de partir, de démissionner. Bon. Donc, que le ministre s'intéresse et continue de s'intéresser aux Affaires européennes, c'était une évidence, ça n'a pas été une surprise pour moi, c'était une évidence.

Et puis alors il y a le secrétaire d'État. Alors, on peut dire: eh bien, qu'est-ce qui lui reste à celui-là, ou à celle-là? En réalité, Roland Dumas s'intéressait beaucoup aux questions européennes, mais m'a laissé aussi beaucoup de liberté, parce qu'il ne pouvait pas tout faire – bon, il y avait les relations avec les États-Unis, avec l'Union soviétique, etc., etc., enfin des dossiers considérables. Et finalement, qu'est-ce qu'il me demandait? Il me demandait de l'informer si un problème nouveau apparaissait; de le briefer sur ce que nous avions fait, au jour le jour, au quotidien, à la veille des grandes rencontres. Et là je dois dire que le briefer, ça ne prenait pas beaucoup de temps, car c'est quelqu'un qui pige très vite et pour peu que j'arrive à synthétiser et résumer l'essentiel, il possédait le dossier comme un avocat qui connaît son métier très bien et très vite. Et puis ensuite, une fois que lui-même était intervenu sur le devant de la scène dans des réunions à son niveau, il me demandait de mettre en musique les décisions qui avaient été prises. Ce qui impliquait de ma part de comprendre assez vite. Et puis d'avoir suffisamment d'astuce pour que ce soit vraiment mis en œuvre. Voilà. Et au total, ces trois niveaux, pendant la période que je connais, moi je trouve que ça a très bien marché. Alors évidemment, cela impliquait de ma part de ne pas essayer de m'émanciper par rapport à ceux qui étaient au-dessus. Ça aurait été stupide, vraiment stupide. Et l'efficacité c'est que, je crois que les trois niveaux s'emboîtaient bien et que chacun jouait son rôle au niveau où il était. Évidemment, ça me plonge dans la perplexité si d'aventure, il y a des visions différentes. Je crois que vraiment là c'est la paralysie, ça ne peut pas marcher. Mais enfin, moi j'ai eu la chance que ça ait été très cohérent en définitive. Alors c'est important, vis-à-vis des autres ministères, très important.

Vous savez, quand parfois on dit: le ministère de l'Économie et des Finances veut toujours faire bande à part. Et bien, c'est vrai, c'est un vrai problème français. Si le modeste représentant des Affaires européennes sait, et si tout le monde sait, que derrière ce modeste représentant des Affaires européennes – c'est-à-dire moi, à l'époque – il y a la volonté du président, l'atmosphère de la réunion change. Par contre, si ça flotte dans les sphères plus élevées, ça se sait aussi. Et le malheureux qui représente les Affaires européennes devant un représentant des Finances, il ne fait pas le poids.

Et également vis-à-vis des partenaires, ça a également une incidence. Je crois qu'à l'époque, la voix de la France, en matière européenne, était quand même cohérente. Et pendant l'année 1985, on avait en plus la chance d'avoir Jacques Delors à la Commission. Donc tout ça, et tous ces gens travaillaient quand même en relation – directe ou indirecte – enfin, il y avait une cohérence. Ce qui est tout à fait essentiel dans ce domaine. Voilà ce que je peux dire.

Alors, dans votre question, il y avait aussi les diplomates, les fonctionnaires. Moi je dois dire que j'ai gardé un très, très bon souvenir de ma collaboration avec les fonctionnaires – peu nombreux d'ailleurs, car les équipes étaient très légères – qui travaillaient sur les questions européennes. Alors mon cabinet bien sûr, mais aussi ce service de coopération économique, qui était la petite structure très légère du Quai d'Orsay, qui suivait les dossiers européens, et puis le SGCI. Et je trouve qu'il y avait là peu de monde, mais des gens très compétents et avec lesquels il était très agréable de travailler. Je n'ai vraiment pas eu du tout, du tout de... – alors bon il y a des atomes crochus plus ou moins étroits avec tel ou tel, mais dans l'ensemble j'ai trouvé que c'était très agréable de travailler, et ils m'ont vraiment appris beaucoup, beaucoup de choses en matière européenne.

Je devrais mentionner aussi le rôle de la représentation permanente à Bruxelles, dont les fonctionnaires connaissaient parfaitement les dossiers, depuis l'ambassadeur jusqu'au numéro deux et les conseillers, branche par branche, et c'est aussi très agréable d'avoir des gens qui connaissent parfaitement les dossiers, qui connaissent les points durs et qui peuvent vous conseiller, tout en laissant aux politiques le soin du choix final, mais qui peuvent vous conseiller sur les avantages et les inconvénients de telle et telle position. Donc ça c'est le degré, je dirais, le plus élevé pour un fonctionnaire. C'est être capable de dire aux politiques: «Si vous faites ça, il y aura telles conséquences, si vous faites ça, il y aura telles autres conséquences...». On est à la frontière du politique et de l'administratif.

Et il y avait ces fonctionnaires qui... – des gens comme Vidal, par exemple, c'était un ambassadeur, devenu ambassadeur par la suite, mais qui connaissait tous les dossiers et qui m'a..., j'ai l'impression parfois d'avoir été un peu son élève. Alors je suis sûre qu'il dirait: «Ah mais pas du tout, je ne suis jamais sorti de mon rôle de fonctionnaire...», ce qui est vrai, mais à ce niveau-là, on a une influence sur le politique, on apprend beaucoup de choses aux politiques. Donc ça c'était une bonne chose.

Un regret, c'est que dans l'administration française – et je crains que ça n'ait pas évolué depuis – l'esprit européen existe dans ces sphères avec lesquelles j'ai travaillé, mais dans la plupart des ministères traditionnels, ils sont formés au modèle français, point final. Et l'esprit européen, alors à cette époque c'était évident, mais je crains que ce ne soit toujours la même chose. Tout à l'heure, j'ai évoqué les résistances à l'accord de Schengen ou au passeport européen émanant du ministère de l'Intérieur, on se rendait compte culturellement vraiment des gens qui se disaient: «Ce n'est pas possible, ce n'est pas possible», parce qu'ils avaient des schémas nationaux très, très forts. Et ils ne pouvaient pas imaginer que ça fonctionne, que ça puisse fonctionner en dehors de ces schémas nationaux, et ça c'était le cas dans la plupart des ministères. C'était très rare d'avoir des gens qui aient la culture européenne, l'esprit européen.

[Étienne Deschamps] Mais des fonctionnaires ayant ce genre de profil, de culture, de tradition, d'expérience, vous en avez rencontré au Conseil de l'Europe, vous en avez rencontré au sein de la Commission ou au sein du Conseil. Certes, on sait que les fonctionnaires à la Commission ne dépendent pas, ne dépendent plus du gouvernement de leur pays d'origine, néanmoins avez-vous souvenir d'avoir pu rencontrer et travailler – vous avez cité Émile Noël – mais d'avoir pu rencontrer et travailler avec des fonctionnaires français qui, à Bruxelles ou à Strasbourg, étaient dans une autre, je dirais, une autre vision, une autre perspective que des fonctionnaires français, détachés à Bruxelles?

[Catherine Lalumière] Tout à fait, j'ai rencontré des fonctionnaires français et patriotes, enfin très français, mais qui avaient acquis, ou spontanément – je ne sais pas comment ça leur était venu – mais avaient une culture européenne et une vision de la construction européenne qui animait leur action. J'en ai rencontré dans l'administration de la Communauté, puis par la suite de l'Union européenne, et puis j'en ai rencontré aussi au Conseil de l'Europe, bien évidemment. Non, les fonctionnaires dont je vous parle, qui me semblaient gravement marqués, de façon indélébile, par un mode de raisonnement national – pas des nationalistes, au sens péjoratif du mot – mais vraiment national, c'est en France. C'est en France, et lorsqu'on prépare une décision ou une position française, le responsable des Affaires européennes doit évidemment réunir les ministères concernés et puis essayer d'écouter les uns et les autres, et puis dégager ce qui sera la position française. Et c'est là que j'ai été frappée par la vision très nationale de très nombreux fonctionnaires de nos ministères techniques. Et c'est quand même un peu un handicap pour la France, c'est même un vrai handicap pour la France, parce que souvent il y a un tel blocage intellectuel que nous manquons des occasions, nous manquons de la souplesse nécessaire pour nouer des contacts avec les uns, avec les autres, pour négocier des compromis qui nous permettraient de défendre quand même nos points de vue, etc. Il y a curieusement une certaine raideur française, trop répandue à mon gré, dans les administrations. C'était vrai à l'époque, et je crains que ce ne soit toujours vrai aujourd'hui.